



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



LIBÉRER LE POTENTIEL DE CROISSANCE DES SECTEURS CLÉS

CONSEIL CONSULTATIF EN MATIÈRE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Le 6 février 2017

Introduction

Dans le cadre de la première vague de propositions présentées au gouvernement du Canada en octobre 2016, le Conseil consultatif en matière de croissance économique a recommandé plusieurs mesures qui profiteraient à l'économie canadienne dans son ensemble, soit d'élaborer une stratégie nationale en matière d'infrastructure, d'attirer un volume plus important d'investissements directs étrangers, et d'augmenter et d'améliorer nos flux d'immigration. En janvier 2017, nous formulerons des recommandations supplémentaires touchant l'ensemble de l'économie, notamment l'élaboration de politiques visant à favoriser davantage l'innovation, l'amélioration des compétences des travailleurs canadiens, l'élimination des obstacles à une plus grande participation de la main-d'œuvre, et l'établissement du Canada comme carrefour du commerce mondial.

Le Conseil est d'avis que la première étape vers la prospérité consiste à s'assurer que les bonnes conditions sont en place pour promouvoir la croissance dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Toutefois, nous croyons également que certains secteurs de l'économie présentent un important potentiel inexploité qui nécessitera une certaine attention en vue de l'exploiter. Pour réaliser ce potentiel, le Conseil suggère une approche qui a recours à des mesures stratégiques soigneusement choisies pour éliminer les obstacles (par exemple, des obstacles stratégiques comme la réglementation excessive, les barrières commerciales interprovinciales et les formes de subventions inefficaces, ou des défis liés aux marchés comme le coût élevé de l'acquisition de données, l'insuffisance des infrastructures physiques et le manque de main-d'œuvre qualifiée), de même que pour saisir les possibilités (par exemple, en mobilisant des acteurs privés et publics, et en fixant une ambition pour l'ensemble des secteurs). Nous recommandons de recenser quelques secteurs (par exemple, de six à huit) dans lesquels le Canada jouit d'une grande richesse et a un potentiel inexploité et des perspectives de croissance mondiale considérables. Nous recommandons ensuite que le Canada adopte une approche ciblée qui élimine les obstacles et qui relance les secteurs en fonction d'un programme de croissance ambitieux. D'autres pays, comme les États Unis, le Royaume-Uni, la Nouvelle Zélande et l'Australie ont amorcé la transition vers cette approche, et le Canada devrait en faire de même.

Bien que le présent document n'impose pas de secteurs, huit ressortent en tant que candidats possibles : l'agriculture et l'alimentation, l'énergie et les énergies renouvelables, les mines et les métaux, les soins de santé et les sciences de la vie, la fabrication de pointe, les services financiers, le tourisme et l'éducation. Dans ce document, le Conseil utilise le secteur de l'agriculture et de l'alimentation (« agroalimentaire »)ⁱ pour illustrer la façon dont le gouvernement, de concert avec le secteur privé, peut adopter une approche ciblée qui libérerait le plein potentiel du secteur.

ⁱ Le terme « agroalimentaire » représente la définition la plus large du secteur, lequel est appelé familièrement « du producteur au consommateur ». Agriculture et Agroalimentaire Canada renvoie au secteur de l'agroalimentaire comme étant le « système agricole et agroalimentaire ». Nous avons utilisé la division des chapitres du système harmonisé (SH) de Financement agricole Canada, dans lequel l'*agriculture* est abordée dans les chapitres 01 (animaux vivants), 03 (aquaculture), 06 (plantes vivantes), 07 (légumes comestibles), 08 (fruits comestibles), 10 (céréales), 12 (oléagineux) et 14 (matières à

Le secteur agroalimentaire du Canada est fort prometteur en raison de la grande richesse naturelle de l'eau et des terres arables, des réalisations uniques en recherche et d'une base exceptionnelle d'entreprises et d'entrepreneurs. Ce secteur est exposé à des tendances favorables du marché mondial, y compris la demande en provenance des économies asiatiques à croissance rapide où la consommation de protéines est à la hausse. Ces actifs, conjugués à l'ampleur des obstacles actuels, amènent les Canadiennes et les Canadiens à réaliser des gains économiques matériels tout en présentant un plan sur la façon dont le gouvernement et le secteur privé peuvent unir leurs efforts pour libérer le potentiel du Canada dans d'autres secteurs.

Même si les mesures que nous proposons devront être peaufinées avec l'aide du secteur, les avantages possibles sont appréciables. En plus de représenter un fort potentiel de croissance, le secteur emploie déjà 2,1 millions de Canadiens et représente 6,7 % du produit intérieur brut (PIB). Le Canada se classe au cinquième rang pour ce qui est des exportations agricoles et au onzième rang quant aux exportations agroalimentaires, c'est-à-dire derrière des pays plus petits, comme la Hollande, et moins avancés sur le plan économique, comme le Brésil, dans les deux catégories¹. Faire en sorte que le secteur se hisse au *deuxième* rang au chapitre de l'agriculture et au *cinquième* rang sur le plan de l'agroalimentaire nécessiterait des exportations supplémentaires d'une valeur de 30 milliards de dollars américains selon la répartition des parts d'exportation mondiale d'aujourd'hui, ce qui équivaut à près de 2 % du PIB actuel.

Dans le présent document, le Conseil formule plusieurs recommandations qui permettraient de libérer le potentiel de croissance, à savoir :

- Adopter une nouvelle approche ciblée au développement du secteur qui est fondée sur l'élimination des obstacles et la définition de grandes ambitions en collaboration avec le secteur privé.
- Recenser un petit nombre de secteurs à très haut potentiel qui profiteraient de cette approche, selon des critères de croissance inclusive.
- Lancer un projet pilote agroalimentaire en mobilisant des intervenants privés et publics, déterminer les principaux obstacles à la croissance, fixer une ambition (une vision et des buts quantifiables), et recommander des mesures concrètes. Les recommandations du Conseil offrent un « répertoire » qui devrait être mis à contribution pour favoriser la croissance, par exemple, une banque fédérale d'investissement, une agence d'investissement étranger direct et une méthode visant à stimuler les « marchés de l'innovation ».
- Peaufiner cette approche et l'appliquer à cinq à sept autres secteurs.

tresser et autres produits d'origine végétale), et dans lequel *l'agroalimentaire* est abordé dans les chapitres 02 (viandes), 04 (produits laitiers), 09 (café), 11 (produits de meunerie), 13 (gomme laque, gommés et résines), 15 (gras), 16 (préparations de viande), 17 (sucres), 18 (cacao), 19 (préparations à base de céréales), 20 (préparations de légumes), 21 (produits comestibles divers), et 22 (boissons).

Importance d'une approche sectorielle

Le besoin d'une approche sectorielle ciblée au développement économique est particulièrement criant au Canada. Bien que notre économie soit avancée, elle demeure petite en termes absolus et surtout lorsqu'on la compare à celle des États-Unis. Assurer la compétitivité à l'échelle mondiale exige d'« ouvrir la voie » à la croissance dans nos secteurs les plus prometteurs.

Certes, le gouvernement devrait d'abord adopter des politiques qui favorisent la prospérité de l'économie dans son ensemble, puisque celle-ci est à l'origine de toutes les recommandations du Conseil. En réalité, cependant, ces politiques seront appliquées et prendront effet *au sein* des secteurs, dont certains, comme l'agroalimentaire, profiteront d'un accent accru sur les politiques et d'un façonnage conçu pour éliminer les obstacles particuliers.

Le Conseil croit que le gouvernement et le secteur privé peuvent collaborer de façon efficace afin de cerner les obstacles qui *peuvent* et qui *devraient* être surmontés par la prise de mesures stratégiques bien conçues dans certains secteurs économiques précis. La participation du secteur privé est nécessaire, car il est mieux placé pour recenser les véritables obstacles à la croissance dans tout secteur particulier. La participation du gouvernement est tout aussi nécessaire étant donné qu'il est mieux placé pour déterminer que l'élimination d'un obstacle précis est réellement dans l'intérêt du public.

Veillez prendre note que le Conseil n'insinue pas que la croissance doit être assurée à tout prix. Certains règlements bien conçus en matière d'environnement ou de travail, par exemple, peuvent mener à l'atteinte des objectifs escomptés et à la réduction de la croissance. Dans de nombreux cas, de tels règlements sont appropriés alors que, dans d'autres cas, la réglementation est excessive ou sous-optimale au chapitre de leur conception, ce qui crée des barrières non nécessaires à la croissance. Les détails de chaque secteur doivent être examinés attentivement.

Ailleurs dans le monde, nous constatons à présent un plus grand nombre de pays qui adoptent une approche habilitante ciblée pour leurs secteurs à très haut potentiel présentant des signes de succès considérables. Certains « tigres » économiques en Asie adoptent cette approche depuis de nombreuses années. Le Royaume-Uni poursuit maintenant dans cette voie, tout comme d'autres pays d'Europe. Des économies ouvertes et relativement petites, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Israël et la Hollande ont obtenu des résultats positifs grâce à une collaboration étroite entre le secteur public et le secteur privé dans de divers secteurs, dont certains sont mentionnés dans les études de cas sommaires ci-dessous.

Nous sommes d'avis que le gouvernement et les entreprises devraient unir leurs efforts pour cerner et éliminer les obstacles non nécessaires à la croissance économique. Un tel partenariat aiderait à rehausser notre ambition collective et à libérer le potentiel de croissance réel et inclusif du Canada.

L' Australie lance la *Industry Growth Centers Initiative*

En 2015, l'Australie a lancé une initiative de 250 millions de dollars australiens pour financer « une approche de l'industrie qui favorise l'innovation, la productivité et la compétitivité en mettant l'accent sur les secteurs ayant une force concurrentielle et des priorités stratégiques ». L'objectif explicite est d'aider l'Australie dans sa transition vers des « industries intelligentes, de grande valeur et axées sur l'exportation ».

Le gouvernement fédéral a mis sur pied des centres de croissance dans les six secteurs économiques suivants :

- Fabrication de pointe
- Cybersécurité
- Alimentation et entreprises agroalimentaires
- Technologies médicales
- Équipement, technologies et services miniers
- Pétrole, gaz et ressources énergétiques

Les centres de croissance sont dirigés par un conseil stratégique d'experts de l'industrie qui sont chargés de définir la stratégie à long terme pour leurs secteurs respectifs et d'étudier quatre thèmes généraux, dans le but de :

1. Recenser les règlements qui sont inutiles ou contraignants, et suggérer des réformes possibles.

2. Rehausser la collaboration entre les chercheurs et l'industrie pour obtenir de meilleurs résultats en matière de commercialisation.

3. Accroître la capacité de s'engager dans les marchés internationaux et d'accéder aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

4. Améliorer la gestion et les compétences de la main-d'œuvre.

Israël ouvre la voie au leadership mondial dans le sous secteur des instruments médicaux

À l'heure actuelle, le sous-secteur des instruments médicaux représente plus de la moitié du secteur des sciences de la vie en Israël, ce qui démontre l'accent continu qu'a mis le pays sur un secteur présentant des avantages comparatifs au cours des deux dernières décennies. Le pays, qui compte huit millions d'habitants, est devenu un chef de file dans ce secteur malgré le fait que son marché national des instruments médicaux est relativement non significatif et représente beaucoup moins de 1 % du marché mondial de 350 milliards de dollars américains. Actuellement, près de 700 entreprises d'instruments médicaux mènent leurs activités en Israël, exportent collectivement plus d'un milliard de dollars en produits chaque année, et elles attirent annuellement des centaines de millions d'investissements directs étrangers. Israël compte le plus grand nombre de brevets accordés par habitant dans le secteur et se classe au quatrième rang en termes absolus.

Le gouvernement a contribué à la croissance du secteur au moyen de :

- un financement accéléré, un jumelageⁱ international et des marchés publicsⁱⁱ pour les petites et moyennes entreprises afin de surmonter les obstacles inhérents à la croissance dans un petit marché national;
- une commercialisation efficace des brevets universitaires au moyen de mécanismes comme la société de transfert de technologie de l'Université hébraïque (Yissum) qui a recours à des licences sophistiquées pour surmonter les obstacles à la commercialisation de nouvelles technologies;
- la capitalisation de l'immigration de citoyens très instruits des pays soviétiques dans les années 1990 et d'autres pays d'Europe au cours des dernières années pour pallier la pénurie de main-d'œuvre;
- un régime réglementaire favorable en vertu duquel le ministère de la Santé approuve les produits qui ont reçu des approbations à l'étranger.

La Hollande est le troisième plus gros exportateur agroalimentaire au monde

Les Pays-Bas jouissent des nombreux avantages suivants en tant que producteur agricole, malgré sa superficie et sa base de ressources relativement petites (comparativement au Canada) : une population novatrice avec une longue tradition d'exportation, de vastes étendues de terres plates et arables, et une proximité aux principaux marchés et aux nœuds d'infrastructure. Cependant, ces avantages à eux seuls n'auraient pas pu hisser le secteur agricole néerlandais parmi les plus importants au monde. Le gouvernement a collaboré avec des entreprises du secteur sur de nombreuses initiatives visant à augmenter la productivité et à éliminer les obstacles à la croissance, et ce, dans le but de :

- Mettre sur pied des installations agricoles intensives, comme des serres.
- Assurer l'organisation des chaînes d'approvisionnement et de l'infrastructure des transports bien intégrées.
- Assurer un haut niveau d'investissement en recherche et en développement dans le secteur agricole.
- Former la main-d'œuvre agricole.
- Accélérer l'innovation en favorisant les liens entre les entreprises, les universités, les établissements de recherche et les organismes gouvernementaux par l'intermédiaire de carrefours agroalimentaires comme FoodValley.

Grâce à l'accent mis sur l'augmentation de la productivité agricole, les Pays-Bas ont pu obtenir le taux de croissance le plus élevé au chapitre des exportations et de la productivité totale des facteurs au cours des 50 dernières années, surpassant ainsi le Canada et l'Australie. Aujourd'hui, le pays se classe au troisième rang des plus gros exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires mondiaux, et il est le premier exportateur en importance par habitant dans les deux catégories. Ses ventes de volaille, de viande rouge, de produits de boulangerie et de produits de fromage sont évaluées à 2,3 milliards d'euros, soit 80 % des exportations. Les Pays-Bas sont devenus un chef de file mondial en matière d'équipement pour la transformation des produits agroalimentaires.

ⁱ Effectué par le Bureau de l'expert scientifique en chef (autorité d'innovation d'Israël).

ⁱⁱ En particulier par l'intermédiaire d'organismes de défense et de sécurité.

Recommandation : Adopter une nouvelle approche sectorielle à la croissance

Le Conseil recommande une approche en quatre étapes pour définir et mettre en œuvre une approche sectorielle en vue de promouvoir la croissance économique :

1. Déterminer les secteurs à haut potentiel qui offrent les meilleures perspectives pour accélérer la croissance économique inclusive, au moyen de facteurs tels que les suivants (voir la figure 1 pour des exemples illustratifs) :

- potentiel de contribuer à la croissance du PIB (par exemple, attirer des investissements et d'accroître les exportations);
- potentiel de créer des emplois durables en tirant profit des forces du Canada en matière de capital humain et de ressources naturelles;
- tendances de la demande mondiale favorables;
- leviers stratégiques – présence d'obstacles à la croissance surmontables.

2. Recenser les obstacles à la croissance les plus importants dans ces secteurs et vérifier qu'ils ne découlent pas d'autres objectifs stratégiques essentiels.

3. Prendre des mesures stratégiques claires pour surmonter ces obstacles, améliorant par le fait même la position concurrentielle et les perspectives de croissance du secteur, et mettre à contribution, lorsque cela est jugé approprié, le nouveau répertoire d'instruments de politique recommandé par le Conseil (par exemple, la banque de développement de l'infrastructure et les marchés de l'innovation).

4. Galvaniser le secteur selon un programme de croissance et suivre ses progrès au fil du temps pour s'assurer que les mesures stratégiques ont appuyé l'activité économique au sein du secteur.

L'accomplissement de ces tâches exigera une collaboration plus étroite entre les entreprises et le gouvernement qu'auparavant. Le secteur privé doit jouer un rôle central au moment de déterminer les obstacles à éliminer pour contribuer à la croissance et à la compétitivité du secteur à l'échelle mondiale. Le rôle du gouvernement, soit de protéger l'intérêt public et de promouvoir le bien-être national, peut être établi plus en détail au moyen des quatre principales responsabilités suivantes :

- Mobiliser les organisations privées et publiques pour cerner les obstacles et établir les priorités.
- Définir de grandes ambitions pour le secteur à l'échelle nationale.

- Promulguer des politiques et des règlements cohérents et uniformes pour ouvrir la voie à la croissance du secteur.
- Recueillir et communiquer des renseignements sur le rendement du secteur et l'efficacité des politiques.

La prochaine section illustre, à titre d'exemple qui pourrait être démontrée cette année, l'approche du Conseil en vue d'élaborer une stratégie visant à libérer le potentiel de croissance du secteur de l'agroalimentaire. Le Conseil recommande que l'approche soit répétée dans au moins trois autres secteurs au cours des trois prochaines années, puis dans cinq à sept secteurs.

Figure 1

Les secteurs à haut potentiel devraient être déterminés en fonction de leurs perspectives économiques et de leurs forces par rapport aux possibilités mondiales.

Secteurs prioritaires	Contribution à l'emploi Emplois directs et indirects	Contribution au PIB % du PIB canadien	Croissance TCAC (2010-2015)
Agroalimentaire	 2,1 million	 6,7	2,7 %
Fabrication de pointe	 1,7 million	 10,5	3,7 %
Énergie et énergies renouvelables	 0,9 million	 13,7	2,6 %
Soins de santé et sciences de la vie	 1,8 million	 6,8	1,7 %

	Forces du Canada	Possibilités mondiales
Agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Fiabilité en matière de salubrité des aliments • Disponibilité des ressources (par exemple, l'eau) et productivité (par exemple, le rendement de culture) • Position des terres arables • Solides pôles de recherche publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande émergente du marché des aliments de plus grande valeur (par exemple, les protéines, les aliments fonctionnels) • Contraintes croissantes de la chaîne d'approvisionnement liée aux terres, à l'eau, à l'énergie et aux émissions de carbone
Fabrication de pointe	<ul style="list-style-type: none"> • Base manufacturière solide dans le secteur de l'automobile, de l'aérospatiale et de la défense • Solides pôles d'ingénierie (par exemple Waterloo) • Responsable pour près de la moitié de toutes les DIRDE 	<ul style="list-style-type: none"> • Quatrième révolution industrielle en gestation (convergence cyberphysique) • Le coût de la main-d'œuvre est un facteur en déclin au chapitre des chaînes de valeur mondiales de fabrication.
Énergie et énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Top 4 à l'échelle mondiale pour la production hydroélectrique, le GNL et les réserves de pétrole • 430 entreprises publiques avec des actifs totalisant plus de 495 milliards de dollars • Forte capacité d'innovation (par exemple, l'ACEIP) 	<ul style="list-style-type: none"> • La consommation mondiale d'énergie augmentera de 30 % d'ici 2040. • Technologies propres pour faire face au défi posé par les changements climatiques • Proximité avec les États-Unis – sécurité énergétique de l'Amérique du Nord et intégration
Soins de la santé et sciences de la vie	<ul style="list-style-type: none"> • Demande nationale par l'intermédiaire de systèmes nationaux • Les 10 plus importantes entreprises pharmaceutiques ont une présence dans la recherche et le développement, 1 500 sociétés d'instruments médicaux • Forces mondiales en recherche, y compris la médecine régénératrice et les thérapies de cellules souches 	<ul style="list-style-type: none"> • Population vieillissante dans les économies les plus avancées • Productivité essentielle pour favoriser l'innovation et la croissance du secteur (par exemple, les nouveaux modèles de prestation de soins de santé)

Sources : Economist Intelligence Unit; IHS Global Insight; McKinsey Global Institute analysis; Banque du Canada; Ressources naturelles Canada; IEA

Mettre à l'essai la nouvelle approche dans le secteur agroalimentaire

Le Conseil recommande que le gouvernement commence à élaborer des stratégies afin d'ouvrir la voie à la croissance des secteurs à haut potentiel en étudiant la richesse, ou la position de départ, de chaque secteur et en comparant nos forces et nos faiblesses par rapport à d'autres pays et aux grandes tendances des produits et des services du secteur. Ensuite, le gouvernement pourra collaborer avec ses partenaires du secteur privé afin de fixer des ambitions éventuelles pour le secteur et déterminer des mesures audacieuses qui contribueront rapidement à leur atteinte.

Richesse canadienne et tendances mondiales

Richesse. Le secteur agroalimentaire du Canada compte parmi les plus importants au monde : les produits agricoles d'une valeur de 26,1 milliards de dollars américains que le Canada a exportés en 2015 représentent 5,7 % de toutes les exportations agricoles mondiales et ont permis à notre pays de se hisser au cinquième rang des plus gros exportateurs de produits agricoles au monde. Le Canada est le premier exportateur de certains grands produits de base, comme le blé, le canola et les lentilles. Nous nous classons également au 11^e rang des plus gros exportateurs de produits agroalimentaires, alors que les exportations de 2015 sont évaluées à 19,1 milliards de dollars américains, soit 2,8 % du total et au premier rang pour ce qui est des produits créneaux comme le sirop d'érable³.

Le secteur agroalimentaire, défini au sens large, est l'un des plus grands employeurs et moteurs économiques du Canada en représentant 2,1 millions d'emplois et 6,7 % de notre PIB⁴. Largement dispersés dans les régions rurales et urbaines, ces emplois constituent une force pour l'inclusion économique. Certains sont de plus en plus sophistiqués en raison des progrès technologiques dans le secteur, faisant ainsi en sorte que des travailleurs qualifiés ayant une parfaite maîtrise du numérique sont exigés. Le secteur s'est également avéré être un bon employeur pour les nouveaux Canadiens au sein de la chaîne de valeur⁵.

Nos experts en agroalimentaire ont connu une croissance annuelle moyenne de 9,5 % au cours des cinq dernières années et le secteur jouit d'avantages qui peuvent permettre de maintenir ou même d'augmenter ce pourcentage dans un avenir prévisible⁶. Un de ces avantages est nos réserves de ressources naturelles de base, à savoir l'eau douce, les longues côtes adaptées à l'aquaculture et les nombreuses terres arables. En réalité, les terres arables du Canada sont les moins peuplées, tant au chapitre des animaux d'élevage que des personnes, au monde. Notre utilisation de pesticides par hectare est l'une des plus faibles au monde, ce qui devrait plaire aux consommateurs avertis⁷.

Les entreprises agroalimentaires canadiennes mènent également leurs activités dans des conditions opérationnelles et économiques favorables. Nos établissements fournissent un niveau de stabilité politique et de volonté internationale qui favorise les investissements étrangers et le commerce transfrontalier, en particulier avec l'important marché des États-Unis. Les entreprises du secteur ont un accès abordable et fiable aux capitaux et aux intrants (par exemple, les engrais, les aliments pour animaux et les semences)ⁱⁱ, de même qu'un solide réseau d'établissements de recherche et de développement dans les universités partout au pays. Au cours des dernières décennies, le secteur agroalimentaire du Canada a été pionnier et a apporté

ⁱ D'autre part, l'équipement agricole et de transformation des aliments est en grande partie importé.

d'importantes innovations précieuses, par exemple, dans les domaines du canola, des légumineuses et du porc réfrigéré. Une base de consommateurs avertis et diversifiés sur le plan ethnique stimule le développement de produits transformés qui peuvent susciter un intérêt mondial.

Perspectives mondiales. L'essor de la demande en aliments et une classe moyenne mondiale en pleine expansion devraient profiter considérablement au secteur agroalimentaire du Canada. D'ici 2050, la demande mondiale devrait augmenter de 70 %⁸. Le monde devra produire autant d'aliments au cours des 45 prochaines années qu'il en a produit au cours des 10 000 précédentes⁹. Une grande partie de cette demande proviendra des marchés émergents dans lesquels environ trois milliards de personnes devraient s'intégrer à la classe moyenne de 2010 à 2030, surtout en Asie, et consommer beaucoup plus de protéines que leurs homologues moins riches le font à l'heure actuelle¹⁰.

De nombreux consommateurs de la classe moyenne veulent aussi des preuves que leurs aliments ont été produits de façon salubre et durable sur le plan environnemental. La dégradation des terres, la rareté de l'eau, l'étalement urbain, les changements climatiquesⁱⁱ et l'instabilité politique et sociale pourraient rendre la tâche difficile à un bon nombre de pays au moment de produire les aliments dont ils ont besoin et devraient accorder une plus grande importance aux produits agricoles des régions où les conditions environnementales et de travail sont considérées comme étant bonnes.

Le Canada occupe une position solide sous tous ces aspects. Notre production agricole potentielle surpasse considérablement les besoins de la population, donc le Canada pourrait devenir une source de plus en plus importante d'aliments de haute qualité afin de nourrir la classe moyenne mondiale en pleine expansion, tout en garantissant l'accès à des aliments abordables, nutritifs et sains à la maison.

Pourtant, notre avenir en tant que chef de file dans le secteur agroalimentaire est loin d'être assuré. Des pays de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe de l'Est et de l'Amérique du Sud pourraient devenir de nouvelles sources d'exportations agricoles assujetties à des réformes dans le secteur qui comprennent l'adoption de nouvelles technologies. Pendant ce temps, les centres agroalimentaires mis sur pied, comme ceux des Pays-Bas, continueront de récolter les gains de productivité découlant des avancées dans l'analyse de données, l'automatisation et la génomique, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le siècle où le Canada s'illustrera sur le plan agroalimentaire devra se mériter.

Obstacles à la croissance dans le secteur

Bien que les forces et les tendances décrites dans la section précédente soient considérables, les obstacles qui empêchent la croissance du secteur agroalimentaire du Canada sont aussi de taille. Le Conseil voit des obstacles qui peuvent être traités comme propres à trois ensembles importants de possibilités :

ⁱⁱ Même si les perspectives de croissance des terres arables du Canada par suite des changements climatiques sont favorables comparativement au reste du monde, des investissements plus élevés seront réalisés en augmentant la productivité et en montant dans la chaîne de valeur ajoutée. L'exception digne de mention peut être dans le secteur de l'aquaculture où la richesse inexploitée des côtes du Canada est significative.

Remonter la chaîne de valeur agroalimentaire. Le Canada traite seulement 50 % de sa propre production agricole¹¹. De plus, le pays a un déficit commercial de 3,2 milliards de dollars américains pour les produits agroalimentaires, en partie parce que notre secteur de transformation des aliments est sous-développé. Cette situation découle d'un manque d'investissement historique dans l'infrastructure de transformation jumelée et souvent en collération avec un environnement réglementaire difficile (longs processus d'octroi de permis, commissions de gestion des approvisionnements, etc.). De même, le sous-investissement dans notre infrastructure des transports signifie que la difficulté d'accumuler des chaînes d'approvisionnement pour la transformation des aliments au travers de notre vaste masse terrestre est aggravée (ce qui mène à une plus grande dépendance sur le commerce de produits de consommation, qui est également touché ou « éprouvé » par les embouteillages des transports)¹².

Accroître la productivité. Plusieurs facteurs fondamentaux limitent la productivité du secteur agroalimentaire du Canada. Dans certains sous-secteurs (laitier, par exemple), la taille moyenne de nos fermes est relativement petite, de sorte que peu d'entre elles réalisent des économies d'échelle comme dans d'autres pays exportateurs. De plus, bien que les nouvelles technologies numériques comme l'apprentissage machine ont la possibilité de causer des changements d'étapes dans la productivité, le manque de plateforme analytique commune et d'une largeur de bande rurale fait obstacle à la réalisation du plein potentiel de ces poussées au Canada. À un niveau plus fondamental, nous pourrions aussi en faire plus pour encourager les gains de productivité. Par exemple, les dépenses du gouvernement pour l'aquaculture, équivalent à 26 % de sa production économique¹³, sont principalement attribuées aux agriculteurs dans le but d'atténuer l'instabilité et de gérer les risques; elles ne dépendent pas du respect des exigences en matière de productivité, comme l'adoption de nouvelles technologies. Dans le secteur de transformation des aliments en particulier, les compagnies déclarent, en moyenne, qu'elles réalisent moins d'innovations que dans le secteur manufacturier dans son ensemble¹⁴.

Accroître le commerce. Le Canada n'a pas d'accords commerciaux préférentiels avec trois de ces cinq marchés les plus prometteurs pour les exportations agroalimentaires : la Chine, l'Inde et le Japon. Ce fait se compare à l'Australie, par exemple, dont le secteur agroalimentaire bénéficie d'un accord commercial préférentiel avec la Chine, mis en œuvre en 2015. De plus, l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, qui éliminerait presque tous les tarifs sur le commerce entre les deux régions, n'a pas encore été mis en œuvre. Entre-temps, les subventions pour les produits agricoles partout dans le monde faussent les prix, créent des conditions concurrentielles difficiles et encouragent l'utilisation de modes de production non durables. Des pays de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe de l'Est et de l'Amérique du Sud pourraient devenir de nouvelles sources d'exportations agricoles assujetties à des réformes et à des subventions agressives dans le secteur.

Ambition : Leadership mondial dans le domaine de l'agroalimentaire

Le fait d'établir une ambition audacieuse globale de développer le secteur agroalimentaire permettrait au gouvernement de mobiliser le secteur privé et d'autres intervenants pour définir et effectuer une stratégie qui ouvre la voie à la croissance. Un énoncé de vision – comme « Le Canada deviendra le chef de file mondial de confiance des aliments sains, nutritifs et durables pour le 21^e siècle » – refléterait la force de notre position de départ, ainsi que les tendances mondiales que nous pouvons exploiter.

Ce but peut sembler très ambitieux, mais l'expérience du Canada avec la production de canola indique que notre secteur agroalimentaire peut atteindre un rendement de calibre mondial grâce à un effort concerté et une collaboration entre le secteur privé, les institutions de recherche et le gouvernement. Les chercheurs canadiens ont cultivé le canola à partir du colza, une autre plante oléagineuse, au début des années 1970. Ils voulaient créer une culture qui pourrait servir de nouveaux marchés à une époque où la production agricole du Canada souffrait d'une baisse des prix du blé. Les récoltes de canola ont augmenté de plus de 150 % de leur introduction à 2015, et les exportations d'huile de canola du Canada ont augmenté de près de 200 % de 2003 à 2015, principalement en raison d'une demande élevée en Chine. Aujourd'hui, le canola est notre deuxième plus importante culture selon le volume¹⁵.

À quoi ressemblerait le leadership canadien en matière de production alimentaire mondiale? Les objectifs de croissance peuvent être réglés de deux manières complémentaires : au moyen d'une vue hiérarchique descendante nationale du secteur entier, et au moyen d'objectifs ascendants pour les sous-secteurs particuliers (les cultures terrestres en sont un exemple).

Buts hiérarchiques descendants dans l'ensemble des secteurs. Puisque le Canada est en mesure d'accroître la majorité des catégories d'exportations agricoles et (surtout) agroalimentaires, le Conseil recommande au gouvernement fédéral de fixer des buts nationaux dans l'ensemble des secteurs pour assurer la croissance. Ces buts devraient être quantifiés et façonnés par une analyse qui estime la demande mondiale pour des catégories de produits générales et mis à l'essai en fonction du potentiel du Canada à accroître la production agricole et la transformation agroalimentaire.

Pour illustrer le concept, le gouvernement peut fixer comme ambition d'accroître les exportations agroalimentaires annuelles du Canada de 30 millions de dollars américains au cours des cinq à 10 prochaines années – ce qui équivaut à près de 2 % du PIB d'aujourd'hui. Un tiers des gains environ pourraient provenir des exportations agricoles, le reste remontant la chaîne de valeur et élargissant nos exportations agroalimentaires :

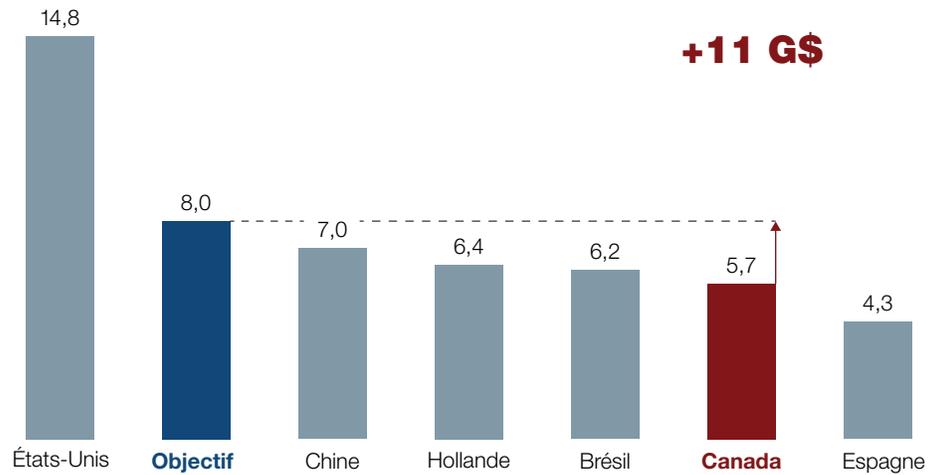
- **Agriculture** : Accroître la part du Canada des exportations agricoles mondiales à 8 %, de 5,7 % (figure 2)¹⁶, de sorte que nous devenions le deuxième exportateur de produits agricoles au monde, après les États-Unis, qui représentent 14,8 % du total.
- **Agroalimentaire** : Doubler notre part des exportations mondiales, de 2,8 % à 5,6 % (figure 3).

Objectifs des catégories ascendantes. Le Conseil recommande que le gouvernement reconfigure les tables rondes sur les chaînes de valeur établies par Agriculture et Agroalimentaire Canada¹⁸ en nouvelles équipes d'action de sous-secteurs axées sur les principaux sous-secteurs agroalimentaires et orientées vers de fortes répercussions. Les représentants d'autres secteurs (par exemple, la santé, l'environnement et la technologie), présentant de nouvelles perspectives, devraient en faire partie pour appuyer le changement transformationnel. Chacune de ces équipes, formées des représentants supérieurs de compagnies pertinentes, d'organismes gouvernementaux et d'institutions universitaires, fixerait des objectifs de croissance pour son sous-secteur.

Figure 2

Le Canada pourrait viser 8 % de la part du marché mondial des produits agricoles d'ici 2027.

Exportations de produits agricoles, 2015
Part des exportations mondiales

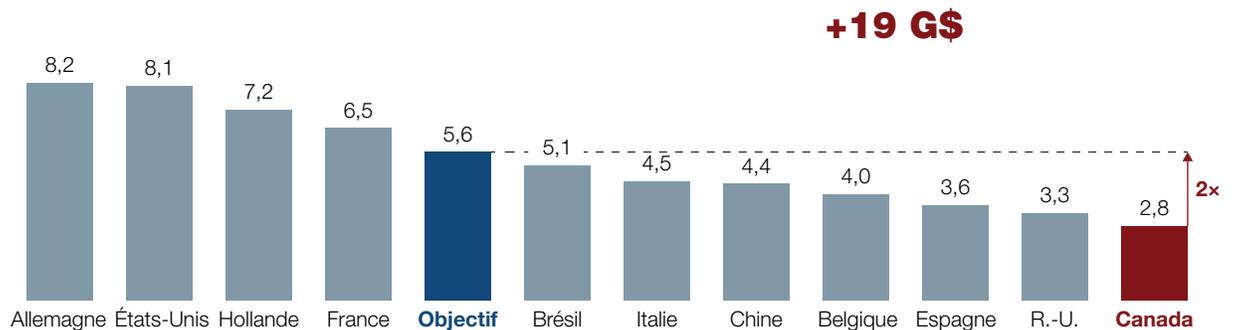


Source : Organisation mondiale du commerce

Figure 3

Le Canada pourrait chercher à doubler sa part du marché mondial des produits agroalimentaires d'ici 2027.

Exportations de produits agroalimentaires, 2015
Part des exportations mondiales



Source : Organisation mondiale du commerce

Les objectifs seraient audacieux et tiendraient compte non seulement du potentiel économique du sous-secteur, mais aussi de son incidence sociale et environnementale. Ensemble, les objectifs du sous-secteur devraient correspondre aux buts nationaux pour tout le secteur agroalimentaire ou les dépasser. Voici des illustrations d'objectifs de croissance de l'exportation que les sous-secteurs de l'industrie pourraient viser sur un horizon de cinq à dix ans, notamment :

- **Plantes oléagineuses et légumineuses** : Stimuler les ventes de plantes oléagineuses de 20 % (ou 2 milliards de dollars américains) et augmenter notre part du marché mondial des légumineuses à 50 % (par rapport à 38 %). Y parvenir en éliminant les obstacles à la croissance dans les principaux marchés de l'exportation (par exemple, au moyen d'accords commerciaux préférentiels et d'investissements dans l'infrastructure commerciale physique axée sur l'Asie-Pacifique), tout en traitant des obstacles aux investissements de capitaux nécessaires pour permettre aux produits de valeur plus élevée (par exemple, les farines de légumineuses et les produits biologiques supérieurs) de remonter la chaîne de valeur.
- **Aquaculture** : Accroître la part du marché mondial à 0,6 % (par rapport à 0,2 %) et les exportations de près de 2,6 milliards de dollars américains. Y parvenir en adoptant une nouvelle Loi canadienne sur l'aquaculture avant-gardiste ainsi qu'une stratégie de développement économique qui réforment le règlement sur les pêches traditionnelles mal adapté à ce sous-secteur émergent afin de créer des possibilités que les intervenants provinciaux, régionaux et autochtones peuvent mettre à profit s'ils le veulent.
- **Produits laitiers** : Produire jusqu'à six milliards de litres de lait plus commercialisables par année en réduisant progressivement les obstacles comme des quotas provinciaux rigides qui restreignent les investissements dans la productivité¹⁹. (Aujourd'hui, contrairement au Canada, la Nouvelle-Zélande exporte environ 97 % de sa production de lait et représente près de 30 % des produits laitiers vendus dans le monde)²⁰.
- **Technologie** : Accroître les exportations d'équipement (maintenant à 2 milliards de dollars américains) et les services numériques et scientifiques (par exemple, la génomique) de 3 milliards de dollars à 5 milliards de dollars américains sur dix ans. Nous atteindrions ces buts en puisant dans l'expertise de fabrication de pointe d'autres secteurs économiques canadiens et en adoptant des stratégies comme celles d'exportateurs de technologie à succès, comme Israël et les Pays-Bas

Actions audacieuses : Rallier le secteur privé et le gouvernement pour collaborer en vue d'atteindre des objectifs de croissance audacieux

Des stratégies conventionnelles pour le développement économique propre à un secteur tombent souvent dans des pièges, y compris en mettant le gouvernement au centre de la stratégie avec une participation insuffisante du secteur privé, en omettant de fixer une ambition de croissance élevée, et en manquant d'une connaissance approfondie des conditions du marché et des obstacles qui s'y trouvent. Il est aussi possible que le défaut de coordination entre les ministères responsables de différents aspects de ces stratégies de secteurs – surtout les ministères ayant des priorités différentes – en limite également l'efficacité.

Le Conseil recommande une approche de collaboration plus intégrée au développement des secteurs, où le secteur privé est mobilisé pour mener l'élaboration d'une stratégie en déterminant les obstacles qui nuisent à la croissance.

Réunir le secteur privé. En plus de créer les équipes d'actions abordées plus haut pour fixer les objectifs et déterminer les obstacles pour la croissance dans chacun des sous-secteurs agroalimentaires, le Conseil recommande au gouvernement fédéral de former un organisme du secteur privé afin de représenter, à l'échelle nationale, le secteur agroalimentaire canadien dans son ensemble et d'en être le champion. Cette mesure irait loin pour positionner le secteur privé centralement dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de secteur fédérale.

Un organisme tel qu'un conseil de croissance du secteur agroalimentaire serait composé de 10 à 15 dirigeants visionnaires respectés et de haute visibilité du secteur privé. Les membres seraient des champions, enthousiastes à l'idée de libérer le potentiel de croissance de leur secteur. Ensemble, les membres représenteraient la chaîne de valeur globale (croissance, transformation, logistique, ventes de gros et ventes de détail). Un tel conseil rendrait compte directement au ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et serait appuyé par un petit secrétariat.

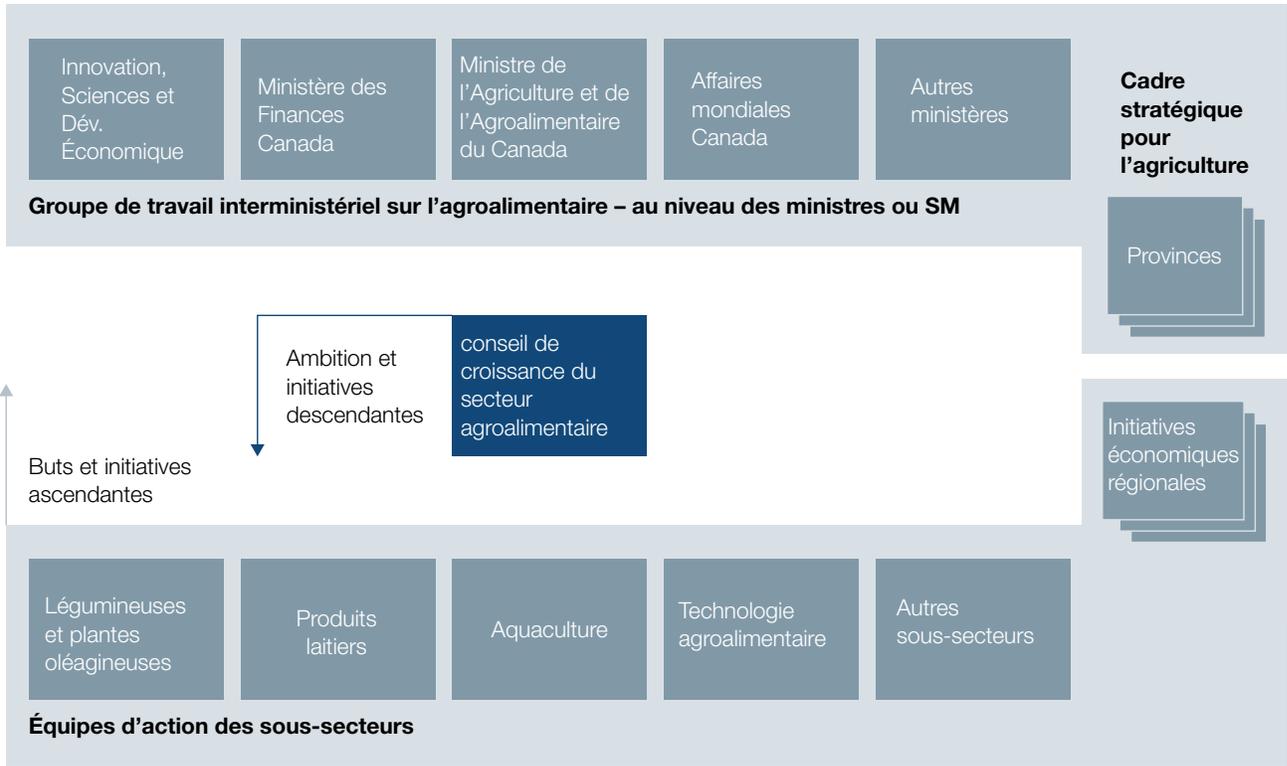
En termes de responsabilités, un conseil agroalimentaire serait chargé de relever les obstacles à la croissance à un niveau national, qui touchent généralement plusieurs provinces et sous-secteurs à la fois (par exemple, l'accès aux marchés mondiaux au moyen d'accords commerciaux préférentiels). Un tel conseil contribuerait aussi à fixer des objectifs descendants, comme ceux qui sont présentés plus haut. De plus, ce conseil jouerait un rôle important pour encourager les équipes d'action des sous-secteurs à fixer leurs propres objectifs ascendants ambitieux – assurant le rapprochement avec l'objectif descendant – et pour suivre les progrès tout au long de son mandat. Le conseil agroalimentaire chercherait également à permettre, à synchroniser et à relier les propositions principales pour réduire les obstacles présentés par les équipes d'action des sous-secteurs. Le Conseil serait aussi le champion de la mise en œuvre de ses propres recommandations adoptées par le gouvernement, aidant à rallier le secteur privé, les institutions universitaires et d'autres organisations autour d'initiatives audacieuses qui pourraient accroître de façon dramatique la croissance économique du secteur.

Collaboration dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux. Aux fins d'éliminer les obstacles, le gouvernement devrait aussi envisager de créer un groupe de travail interministériel sur l'agroalimentaire, présidé par le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et appuyé par le Cabinet du premier ministre, pour partager les responsabilités de la mise en œuvre et la reddition de comptes dans l'ensemble des ministères (par exemple, Santé Canada, Infrastructure Canada, et Innovation, Sciences et Développement économique Canada) pour satisfaire aux ambitions de croissance du secteur.

Figure 4

Le gouvernement fédéral devrait adopter une nouvelle approche audacieuse pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de croissance du secteur.

ILLUSTRATIVE



Collaboration avec les provinces. Les provinces jouent un rôle essentiel dans le secteur agroalimentaire tout comme d'autres^{iv}. Le Conseil recommande au gouvernement fédéral de continuer à rechercher la collaboration avec les provinces par l'intermédiaire du cadre stratégique pour l'agriculture afin de coordonner l'exécution de programmes sur le risque commercial, de recherche et autres. Cependant, à l'avenir, la portée du cadre pourrait être élargie de manière à inclure des objectifs axés sur la croissance et des initiatives découlant d'extraits futurs d'un conseil sur la croissance du secteur agroalimentaire et des équipes d'action des sous-secteurs. Les obstacles interprovinciaux au commerce dans le secteur, par exemple, devraient donc être traités davantage. La représentation provinciale peut aussi être utile dans certaines des équipes d'action des sous-secteurs.

^{iv} Le Conseil est encouragé par de récentes évolutions des politiques dans le cas de l'orientation de la stratégie agroalimentaire de la Saskatchewan.

La croissance au moyen de projets pilotes. Dans la mise en œuvre de mesures audacieuses, le gouvernement et le conseil sur le secteur agroalimentaire devraient tous les deux envisager des projets pilotes novateurs pour fournir des retombées économiques qui pourraient être rapidement accélérées. Un tel type de projet pilote pourrait être la création de quatre à six carrefours de transformation agroalimentaire de calibre mondial partout au pays afin de faciliter l'entrée et de surmonter les obstacles auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises. Les carrefours d'aliments sont aussi bien physiques que virtuels : physiquement, un carrefour offre une zone munie d'une infrastructure de pointe commune qui offre une meilleure qualité à un coût moins élevé que les investisseurs individuels dans la transformation pourraient s'offrir (connexions routières, ferroviaires et portuaires, installations d'accumulation et de commercialisation des récoltes, Internet haute vitesse, énergie à faible coût et de recharge, « centres d'inscription à guichet unique », etc.); virtuellement, le carrefour offre un organisme d'organisation pour commercialiser collectivement (y compris la détermination des points de vente internationaux et le renforcement d'une image de marque solide), encourager l'innovation (offrant des possibilités immédiates de mettre à l'essai et d'accélérer les nouvelles technologies), offrir des services financiers; et promouvoir les politiques axées sur la croissance (comme les incitatifs fiscaux, les règlements simplifiés et l'enregistrement rapide des technologies). Les carrefours sont souvent ancrés par un ou plusieurs grands acteurs, ce qui aide à attirer et à faire croître d'autres acteurs possibles du secteur.

Des carrefours semblables ont connu du succès au Brésil, au Danemark, en Corée du Sud, en Suède et dans d'autres pays. À titre pratique, les carrefours agroalimentaires pourraient être établis et administrés en collaboration avec le secteur privé, les provinces et les municipalités d'accueil. Ces carrefours deviendraient bientôt des centres d'excellence et d'innovation en matière d'agroalimentaire, tout comme la Silicon Valley l'est devenue pour la haute technologie.

Saisir des possibilités élargies. En plus de projets pilotes comme les carrefours de transformation agroalimentaires, un groupe de travail gouvernemental sur l'agroalimentaire pourrait lancer l'ensemble d'initiatives audacieuses suivant afin d'éliminer les obstacles en s'appuyant sur les autres recommandations du Conseil consultatif au gouvernement :

Marchés et échanges concurrentiels

- **Accords commerciaux :** Obtenir des accords commerciaux préférentiels avec les principaux marchés d'exportation agroalimentaire, en mettant en priorité la Chine, l'Inde (en cours de négociation) et le Japon; harmoniser davantage les règlements sur l'agroalimentaire (comme ceux liés aux codes à barres fondés sur l'ADN et aux organismes génétiquement modifiés) avec ceux des États-Unis et de l'Union européenne .
- **Image de marque :** Renforcer la réputation du Canada comme source d'« aliments de confiance » au moyen de la commercialisation internationale en collaboration avec le secteur privé, en vertu d'une future stratégie nationale sur les aliments qui met l'accent sur la salubrité, l'accessibilité, la durabilité, la qualité nutritionnelle et les attributs pour la santé de nos produits agroalimentaires.

- **Investissements étrangers^{vi}** : Faire du secteur agroalimentaire une priorité de la nouvelle agence fédérale proposée par le Conseil pour attirer les investissements directs étrangers, avec des massages coordonnés des principaux dirigeants du gouvernement, y compris le premier ministre; offrir aux compagnies agroalimentaires des incitatifs pour acquérir et transformer les produits agricoles canadiens et effectuer leur recherche et développement au Canada^{vii}.
- **Leviers réglementaires** : Coordonner et combiner des incitatifs économiques et des zones d'exportation spéciaux des administrations fédérale, provinciales et municipales; par exemple, éliminer les tarifs à l'important pour les ingrédients de fabrication de l'agroalimentaire²¹ et offrir des incitatifs fiscaux pour les investissements en capital des transformateurs d'aliments.

Infrastructure et investissement en capital

- **Infrastructure^{vii}** : Utiliser la banque de développement de l'infrastructure nouvellement proposée pour des projets d'infrastructure « en étoile » reliant les carrefours agroalimentaires entre eux, avec des régions productrices d'aliments, et avec les marchés intérieurs et internationaux; offrir des incitatifs aux investisseurs privés pour les projets qui aideront à décongestionner nos réseaux ferroviaires, pour des solutions logistiques de pointe et pour une infrastructure du premier et dernier mile (par exemple, les silos et l'entreposage)^{xi}.
- **Connectivité numérique** : Lancer un plan national pour offrir l'accès à Internet haute vitesse (par exemple, 5 G standard) aux entreprises agricoles et agroalimentaires canadiennes, afin qu'elles puissent échanger et utiliser plus facilement des données volumineuses (tel qu'il est décrit ci-dessous).
- **Investissement en capital^x** : Réformer les règlements qui étouffent ou découragent les investissements dans les biens agroalimentaires, comme les serres et les systèmes d'aquaculture; simplifier les processus d'octroi de permis complexes (par exemple, en offrant des approbations préalables pour les domaines d'investissement communs au sein des carrefours agroalimentaires).

Marchés des talents et du travail

- **Laboration des compétences futures^{xi}** : Encourager les projets pilotes pour les programmes de formation et de recyclage sur « l'avenir de l'agroalimentaire » (y compris les stages d'apprentissage) afin de répondre aux exigences actuelles et futures de la main-d'œuvre des entreprises agroalimentaires (et des agriculteurs âgés), et pour atténuer les problèmes causés par la hausse de l'automatisation – par exemple, en offrant une formation volontaire sur la numérisation à l'intention des exploitants de fermes laitières ou sur l'aquaculture pour les pêcheurs de poissons sauvages et les collectivités autochtones côtières. La société Te Hono Movement de la Nouvelle-Zélande, dirigée par l'entreprise en partenariat avec le gouvernement,

^v Voir la recommandation du Conseil « Établir le Canada comme carrefour du commerce mondial ».

^{vi} Voir la recommandation du Conseil « Attirer les investissements étrangers au Canada ».

^{vii} Les Pays-Bas sont un exemple de ce qui est possible : 12 des 40 compagnies d'aliments et de boissons les plus grandes au monde ont un site de production important ou une installation de R-D à cet endroit.

donne un exemple innovateur de la façon dont une formation inspirationnelle peut aussi être offerte au niveau du leadership d'un secteur. Le programme rassemble les chefs de file commerciaux du secteur agroalimentaire pour une semaine de formation chaque année à l'Université Stanford selon des thèmes visant à rehausser la concurrence du secteur agroalimentaire de la Nouvelle-Zélande²².

- **Talents internationaux^{xii}** : Attirer et maintenir en poste de grands talents internationaux en R-D agroalimentaire en accélérant les demandes de visa des travailleurs spécialisés et en investissant dans les programmes de bourses en recherches et d'échange pour les étudiants universitaires et au cycle supérieur dans les principaux programmes de technologie et de sciences agricoles à l'étranger.
- **Talents transsectoriels** : Attirer les talents des domaines et des secteurs adjacents (par exemple, la santé et les sciences de la vie, la technologie, l'analyse et la fabrication de pointe) afin d'accélérer le développement et la commercialisation de technologies innovatrices supérieures pour l'exploitation agricole et la transformation des aliments.

Innovation

- **Marché de l'innovation^{vii}** : Encourager l'établissement d'un marché de l'innovation dirigé par le secteur privé, centré sur l'augmentation de la productivité agroalimentaire en reliant les entreprises en démarrage avec des compagnies établies partout au pays, tirant les concepts commerciaux des centres de recherches universitaires, et offrant un financement initial pour aider à compenser le risque des projets pilotes. Des « Défis de taille » pourraient être lancés comme concours de partenariat public-privé, afin d'élaborer des solutions pionnières aux principaux enjeux (par exemple, améliorer la nutrition afin de réduire l'incidence de maladies chroniques, améliorant ainsi la qualité de vie et réduisant les coûts des soins de santé, ou produire des aliments tout en composant avec les changements climatiques, et en améliorant réellement les écosystèmes).
- **Commercialisation** : Mettre en œuvre un régime de boîtes à brevets (taxation des revenus des brevets à un taux préférentiel) afin d'accélérer la commercialisation de la propriété intellectuelle canadienne; utiliser l'approvisionnement fédéral pour appuyer les technologies qui bénéficieraient considérablement d'une mise en œuvre à l'échelle nationale.
- **Approbations** : Moderniser les règlements afin de simplifier les approbations et d'éliminer les obstacles à la présentation de nouvelles solutions au marché en obtenant la participation d'organismes comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments au sein des équipes d'action du secteur.

^{viii} Voir la recommandation du Conseil « Libérer la productivité au moyen de l'infrastructure ».

^{ix} Le classement du Canada dans l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale est passé de 9^e en 2007 à 12^e en 2014.

^x Voir la recommandation du Conseil « Stimuler la croissance par un investissement favorable à la productivité ».

^{xi} Voir la recommandation du Conseil « Créer un effectif canadien hautement qualifié et résilient au moyen d'un laboratoire des compétences futures ».

^{xii} Voir la recommandation du Conseil « Attirer les talents dont le Canada a besoin au moyen de l'immigration ».

- **Capital de croissance**^{xiv} : Encourager les banques principales et les investisseurs institutionnels à établir des fonds qui offrent aux petites et moyennes entreprises en croissance rapide des capitaux patients sous forme d'intérêts de participation minoritaire ou de prêts de type participatif. Compléter ces efforts en permettant aux carrefours agroalimentaires d'accéder à l'expertise financière des institutions telles que Financement agricole Canada (connaissance du secteur), la Banque de développement du Canada (capital-risque) et Exportation et Développement Canada (intermédiation pour l'exportation).
- **Données volumineuses** : Élaborer une stratégie de données pour le secteur agroalimentaire au Canada afin de recueillir en toute sécurité des données agronomiques et économiques auprès des agriculteurs et des transformateurs d'aliments, de leur fournir des outils de prise de décisions renforcés afin d'accroître la récolte, la qualité des récoltes et la concurrence, favoriser la transparence et la traçabilité à l'échelle du système, et munir les chercheurs de données pour leurs travaux – tout cela au moyen de partenariats avec des fournisseurs de plateformes analytiques et des scientifiques.

Une feuille de route proposée pour l'incidence du secteur

Avec cette note de service, le Conseil a proposé un cadre que le gouvernement du Canada peut utiliser pour accélérer la croissance de secteurs à potentiel élevé en éliminant les obstacles inutiles auxquels ils sont confrontés. L'élaboration et la mise en œuvre réussie de ces stratégies exigent une nouvelle approche au développement du secteur, surtout en ce qui a trait à la collaboration entre le gouvernement et le secteur privé. Cette approche permettrait aux intervenants d'un secteur ciblé de définir conjointement les ambitions et les objectifs quantifiables, de déterminer les initiatives avantageuses possibles, de formuler des recommandations stratégiques, et ensuite de mener la mise en œuvre. Voici un aperçu de la manière dont cette approche pourrait se dérouler :

Phase 1 – Rassemblement

- Établir un groupe de travail national pour le secteur, comme un conseil sur la croissance du secteur agroalimentaire, dirigé par le secteur privé, avec un mandat de deux ans pour surmonter les obstacles actuels. Pour le secteur agroalimentaire, ce conseil compterait de principaux cultivateurs et transformateurs, des innovateurs agricoles, des multinationales, des opérateurs de la chaîne d'approvisionnement, et des représentants de secteurs adjacents (comme les sciences de la vie, l'environnement et la technologie).
- Mettre à l'essai la transformation de deux à trois tables rondes sur les chaînes de valeur reconfigurées représentant les principaux sous-secteurs (par exemple, la transformation agroalimentaire) en équipes d'action des sous-secteurs, avec des objectifs de croissance clairs.

ⁱ Voir la recommandation du Conseil « Innovation – Chapitre 1 : Établir des marchés de l'innovation ».

ⁱⁱ Voir la recommandation du Conseil « Innovation – Chapitre 2 : Mettre à l'échelle nos entreprises à potentiel élevé ».

Phase 2 – Fixer l’ambition

- Élaborer une vision à l’échelle nationale pour le secteur, en collaboration avec le conseil sur la croissance du secteur agroalimentaire.
- Encourager un appel à l’action du premier ministre et d’autres paliers élevés du gouvernement afin de rallier le secteur privé et le gouvernement à collaborer, tout en encourageant l’investissement en capital (intérieur et étranger).
- Quantifier une ambition audacieuse pour la croissance sur une période définie descendante – par l’intermédiaire du conseil sur la croissance du secteur agroalimentaire – et ascendante, par l’intermédiaire des équipes d’action des sous-secteurs.

Phase 3 – Tracer la voie de la croissance

- Permettre aux équipes d’action du secteur de cerner et d’évaluer les obstacles les plus importants et les défis qui limitent la croissance dans leurs sous-secteurs.
- Conseiller le gouvernement quant à savoir s’il faut poursuivre ou modifier les politiques, règlements et programmes existants, ou y mettre fin (par exemple, simplifier les processus d’approbation lourds pour les nouveaux produits).
- Concevoir et lancer des projets pilotes au moyen de partenariats public-privé (par exemple, les carrefours agroalimentaires).
- Concentrer les efforts de R-D sur des domaines ayant des applications commerciales prometteuses en échangeant les problèmes commerciaux dans le marché de l’innovation du secteur agroalimentaire.
- Tirer parti de nouvelles entités favorables à l’économie, comme l’agence d’investissement direct à l’étranger et la banque de développement de l’infrastructure pour concentrer et synchroniser les efforts.

Le secteur agroalimentaire représente une occasion originale pour le Canada de stimuler la croissance économique inclusive en fonction de grandes richesses naturelles qui devraient être jumelées à une approche intégrée à l’innovation, aux marchés concurrentiels et au commerce, aux talents et à la main-d’œuvre, et à l’investissement dans l’infrastructure et en capital. D’un point de vue national pour toute l’économie, le Conseil consultatif estime que les stratégies sectorielles peuvent aider les entreprises et les ménages du Canada à réaliser le potentiel des richesses naturelles de notre pays et des forces latentes comme les sources de croissance inclusive et de prospérité inclusives.

- ¹ « Commerce et productivité de l'agriculture canadienne », Financement agricole Canada, 29 novembre 2016, fcc-fac.ca.
- ² « *Industry Growth Centers* », gouvernement de l'Australie – ministère de l'Industrie, de l'Innovation et des Sciences, consulté en janvier 2016, <https://www.industry.gov.au/industry/Industry-Growth-Centres/> (en anglais seulement).
- ³ « Statistiques et information sur les marchés », Agriculture et Agroalimentaire Canada, 29 septembre 2016, agr.gc.ca, et « Productivité de l'agriculture canadienne ».
- ⁴ « Vue d'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien 2016 », Agriculture et Agroalimentaire Canada, <http://www.agr.gc.ca/>.
- ⁵ Entrevues avec des experts de l'industrie – les exemples fournis varient des travailleurs agricoles produisant de l'okra dans la région du Grand Toronto aux producteurs de sauces piquantes de style caribéen.
- ⁶ Entrevue avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- ⁷ Entrevues avec des experts de l'industrie.
- ⁸ Par rapport aux niveaux de 2009 selon *Global agriculture towards 2050*, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies, octobre 2009, fao.org.
- ⁹ Cercle national des journalistes du Canada – présentation de Dr Megan Clark (septembre 2009).
- ¹⁰ Homi Kharas, *The emerging middle class in developing countries*, Brookings Institution, juin 2011.
- ¹¹ « Vue d'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien 2016 », Agriculture et Agroalimentaire Canada, <http://www.agr.gc.ca/>.
- ¹² Entrevues avec des spécialistes de l'industrie.
- ¹³ « Vue d'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien 2016 », Agriculture et Agroalimentaire Canada, <http://www.agr.gc.ca/>.
- ¹⁴ Ibidem.
- ¹⁵ « Coup d'œil sur le Canada », Agriculture et Agroalimentaire Canada, <http://www.agr.gc.ca/>.
- ¹⁶ Les statistiques de la part du marché de 2015 sont tirées de *Commerce et productivité de l'agriculture canadienne*, Financement agricole Canada, le 29 novembre 2016, fcc-fac.ca.
- ¹⁷ Ibidem.
- ¹⁸ Voir « Tables rondes sur les chaînes de valeur », Agriculture et agroalimentaire Canada, le 15 novembre 2016, agr.gc.ca.
- ¹⁹ Selon un Rapport du Conference Board de 2014 sur la réforme de la gestion de l'offre dans le secteur laitier, « Dans le scénario de croissance modérée [...] le Canada augmente sa production annuelle de lait d'environ 6 milliards de litres d'ici 2022 pour répondre à la demande mondiale. Par contre, dans le scénario d'une croissance dynamique [...] l'augmentation de la production est d'environ 12 milliards. » Grant et coll., *Réformer la gestion de l'offre des produits laitiers : Plaidoyer pour la croissance*, Le Conference Board du Canada, 2014.
- ²⁰ Ibidem.
- ²¹ Tel que l'annonce le budget de 2016, consultez « Le gouvernement du Canada mène des consultations sur l'élimination des droits de douane dans le secteur essentiel de la transformation agroalimentaire », ministère des Finances du Canada, <http://www.fin.gc.ca/n16/16-056-fra.asp>.
- ²² « Stanford Bootcamp », Te Hono Movement, <http://www.tehono.co.nz/stanford-bootcamp>, consulté en janvier 2017.